



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 14 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne, BADMINGTON Stéphane, BLONDEL Sylvie et COLOMBEL Gaëtan, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Absents excusés : DOULEN Aurélien, HUBERSON Marie-Pierre, BOUVIER Isabelle, et TREHET Laurent

Monsieur Aurélien DOURLLEN a donné pouvoir à Monsieur Hubert LECARPENTIER.

Monsieur JEANNE Laurent a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

2026- 7.5 -04 - CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET – SUBVENTION 2026

Vu le bilan du Centre organisé en Juillet 2025

Considérant la subvention de 3000 € accordée en 2025

Vu la demande de subvention de 5000 € de « l'Association Sans Prétention » pour l'organisation d'un Centre de Loisirs du 6 au 31 juillet 2026 à la salle polyvalente

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'accorder une subvention de 4000 € pour le Centre de juillet 2026 à l'association Sans Prétention
- Autorise le maire à signer la convention correspondante et tout actes nécessaires au versement de la subvention

Voté 1 abstention et 11 pour

Le Maire
H. LECARPENTIER

En mairie, le 19 février 2026
Le Secrétaire de séance,
Laurent JEANNE